

Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 2 février 2018

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Anne CHAUMAZ,, Dominique LAVANDIER, Jean-François GUILBERT Serge CAMPANA, Jérôme DIMEGLIO , Serge VILLARD.

Absents excusés :

Sébastien BRUN

Frédéric CHALANCON qui donne pouvoir à Christian BOSQUET

Nathalie RODRIGUES de JESUS qui donne pouvoir à Serge CAMPANA

Ordre du Jour :

- ✓ Délibération contrats salariés communaux
- ✓ Projets pour 2018
- ✓ Appels à projet Département
- ✓ Demande matériel école
- ✓ Travaux en cours
- ✓ Divers : Demandes de subventions Associations « Une Rose un espoir », Lycée Xavier Mallet et projet « Chanterie »

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil. Il donne les informations complémentaires suivantes :

- Porte de l'église : les travaux sont en cours
- Projet aire de loisirs : la commande du matériel a été faite. Certains éléments sont déjà réceptionnés.
- Matériel informatique : Le renouvellement du matériel informatique se fera mardi 6 et jeudi 8 février.

Suite à ces échanges, monsieur le maire demande la validation du dernier compte rendu du conseil qui est voté à l'unanimité des présents ainsi que la mise à l'ordre du jour d'une délibération non prévue.

1) Délibération contrats salariés communaux

- CAP Emploi a validé un contrat CAE pour 6 mois financé à 50%. Malheureusement Priscilla MICHELON en poste sur ce contrat est en arrêt maladie
- Anne CHAUMAZ fait le remplacement de cet arrêt maladie
- Charline TEYSSIER a signé un contrat de remplacement pour 17h5 semaine jusqu'en juillet 2018 en fonction des urgences du service de la cantine et de la garderie.

Monsieur le maire propose une augmentation de salaire de 5% pour deux agents communaux.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés. (10 voix pour)

2) Projets pour 2018

Il convient par ce point à l'ordre du jour de faire état des projets à financer sur le budget 2018 :

- La façade sud est en cours de réalisation pour un coût de 8800 € HT
- La façade nord devra suivre pour cause de mauvais état
- Le mur d'enceinte de la cour de l'école est à reprendre avec une barrière en fer harmonisée avec le coté de la salle le Préau
- Il conviendra aussi de changer les panneaux d'entrée de l'école, de la mairie et de repeindre les lettres « liberté égalité fraternité »
- Les travaux de voirie seront à faire comme chaque année
- Un passage intérieur entre l'école et la mairie est à étudier. Ce passage permettrait la circulation des enfants sur l'ensemble du bâtiment sans avoir à sortir.
- Un aménagement paysager est à prévoir sur le local technique (plantation de cyprès par exemple)
- Le muret de l'espace basalte est à reprendre ainsi que des lauzes au village
- Une clôture d'enceinte de l'aire de loisirs devra être posée
- Pour l'eau : les travaux prévus dans le cadre du périmètre de protection de la source ainsi que du schéma général de l'eau devront être réalisés
- Les travaux d'assainissement prévus chemin de la Treille vont démarrer
- Les travaux pour économie d'énergie devront être réalisés en fonction du financement du SDE
- Des rideaux peuvent être posés à la cantine

3) Appel à projet Département

Un appel à projet du département peut financer certains de nos projets. A étudier en fonction du formulaire envoyé par le département.

4) Demande matériel école et sortie du mois de juin

L'équipe pédagogique a fait une demande de matériel pour les cours de gymnastique. La commande a été validée et le matériel est arrivé. L'instituteur s'est engagé à le ranger dans le local technique de la salle Le Préau.

Une sortie à vélo est prévue pour le mois de juin : L'aide de la mairie sera d'environ 1/3 de la dépense soit 15€ par enfant.

5) Délibération forfait travaux

Le maire propose une délibération pour l'établissement d'un forfait de travaux réalisés pour des tiers à trois niveaux en fonction des travaux réalisés :

20 € : petite intervention avec peu d'achats de matériel

50 € : intervention moyenne

80 € : intervention importante

Délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

6) Travaux en cours

- Logement la Placette : la pose du Placoplatre est terminée. Il faut maintenant faire les joints et étudier un escalier en fer avec marches en bois.
- Schéma Directeur d'Alimentation en Eau potable : les travaux redémarrent lundi
- Assainissement : les travaux se feront à la suite de la pose des compteurs du schéma général de l'eau. Une fermeture de la route est à prévoir.
- Façade de la mairie : la deuxième partie est terminée. La partie centrale se fera pendant les vacances. Les conseillers sont satisfaits du résultat.
- Porte de l'église : en cours de réalisation.
- L'autorisation de la source du Réviscou est en cours de rédaction. La mairie s'engage à faire les travaux prévus à cet effet : coupe des arbres, pose de drains, clôture ...

7) Divers :

Aire de camping-cars : petite perte de recettes sur l'encaissement des dons des camping-caristes pour 2017.

Local bibliothèque : Malgré le refus de la BDP, la communauté de communes ARC donne son feu vert pour le changement de local.

Association « Une rose un espoir » : Association de motards qui lutte contre le cancer. Le conseil donne son accord pour un pot d'accueil au village avec animation

Association maison des Lycéens (Lycée Xavier Mallet du Teil) : Le conseil donne son accord pour une aide de 100 €

Délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Activité Chanteries : L'activité a commencé lundi 29 janvier avec 7 personnes dans le cadre du conservatoire Ardèche musique et danse et la communauté de communes ARC.

Les préalables au festival : L'intervenant prévu est annulé. La cascade est en recherche d'un nouvel intervenant.

Ordures ménagères : une borne de récolte des piles sera posée à Pignatelle.

Opération nettoyage du village : prévue le samedi 28 avril

La séance est levée à 23h

Prochain conseil : le conseil est prévu le vendredi 9 mars 2018 à 20H30.